

Les Habitants des Plains à

Monsieur Dominique Rivière
Maire de Septeuil

Le 1^{er} septembre 2015

Monsieur le Maire,

Les habitants des Plains découvrent aujourd'hui dans le Septeuil-Mag N°6 qu'un festival « Alter Echoes » se déroulerait dans dix jours sur le territoire des Plains.

La rumeur de ce projet était arrivée jusqu'à nous, aussi attendions-nous de votre part une information un peu complète - par exemple une réunion de concertation conviée par vous ou votre équipe municipale suffisamment à l'avance - sur un évènement organisé à proximité immédiate de chez nous par la mairie de Septeuil.

Faute de détails, nous nous sommes posé beaucoup de questions sur ce projet qui nous affecte très directement. Nous attendons des réponses concrètes à nos préoccupations sur les points suivants :

1. Le festival « alter Echoes » devrait réunir au bas mot 1.131 participants (nombre d'inscrits « fermes » sur le site internet à la date d'aujourd'hui). Les « invités » sur ce site sont au nombre de 10.381 ! (*voir le site web Heyevent.com*)
2. Le même site indique : « Camping gratuit du vendredi 11 septembre à 19h au lundi à 12h ; parkings gratuits ; restauration ; Chill out/Bar, bière biologique » etc... Peut-on savoir où et comment ? S'agit-il de 3 nuits et 2 jours de présence pleins ?
3. La route qui mène de Septeuil aux Plains est une petite route à une seule voie où il est très difficile de se croiser, comme vous le savez. Imaginer plusieurs centaines de voitures sur cette route et à fortiori des camions de matériel est illusoire. Comment allez-vous gérer les véhicules entrants et sortants ?
4. « la situation du terrain est très favorable » écrivez-vous en P.4 du magazine. S'il s'agit bien du champ appartenant à Mr. Ozilou en bordure du bois Lecoq (merci de le préciser), celui-ci n'est accessible que par un chemin agricole en terre à une seule voie, déjà difficile en temps normal et impraticable par temps de pluie. Les voitures vont-elle l'emprunter ? où se situera le camping gratuit ? où stationneront les voitures ? Les sanitaires seront-ils aux normes, ou seront-ils « sauvages » dans les bois et les champs alentour ?
5. L'accès final au terrain ne peut passer que par une portion du chemin classé GR11, formellement interdit aux véhicules à moteur par le code de l'environnement. Certaines parcelles sur le chemin ont été moissonnées. D'autres sont encore plantées en maïs ou en luzerne. Avez-vous consulté les agriculteurs concernés ? Le lieu du festival est-il clôturé pour contenir la fête sur un lieu fermé ?
6. « les bois entourent le terrain sur trois côtés » écrivez-vous. En fin d'été, après la sécheresse sévère que nous avons subi, le moindre mégot, à fortiori le moindre brasero ou barbecue

risque de provoquer un désastre. Qu'est-il prévu ? Les pompiers seront-ils présents durant tout le festival ?

7. En cas d'évacuation sanitaire ou de trouble à l'ordre public, des véhicules de pompiers ou de gendarmes pourront-ils accéder au terrain en question ? Sinon toute évacuation sanitaire devra se faire à bras d'homme sur le sentier forestier étroit qui relie le champ en question à la D42 à hauteur des Groux. La croix rouge sera-t-elle présente (elle n'est pas gratuite) ?
8. Comment est-il prévu de prévenir et d'encadrer les débordements éventuels, très fréquents dans ce genre de manifestation, sur les champs et les maisons environnantes, notamment la nuit ? Il faut être naïf pour imaginer que la consommation de boissons se limitera à des sodas et à de la bière (sans alcool ?). Il suffit d'apporter une bouteille de vodka dans son sac à dos, surtout camouflée dans les tentes du camping gratuit. Les participants le savent bien.
9. Une « Sound machine » produit de l'ordre de 120 décibels, soit le bruit d'un Boeing 747 au décollage. Il y en aura quatre. On n'en est plus au sympathique « bal du 14 juillet » que vous évoquez dans l'article de Septeuil-Mag. Que comptez-vous faire pour les personnes fragiles ou en maladie grave (il y en a hélas chez nous) ?
10. Qui finance quoi ? En cas de déficit final, l'Association Aduption pourrait-elle payer ? Ou est-ce que ce sera aux Septeuillais d'éponger les dettes ?
11. Les habitants des Plains expriment unanimement une inquiétude. Les Plains ont été relativement épargnés jusqu'à ce jour par les vagues de cambriolages ou de trafics que l'on enregistre hélas un peu partout. C'est pour la tranquillité des lieux qu'ils ont choisi d'y habiter. Le déferlement de milliers de personnes présente le risque évident de mettre brusquement Septeuil et ses hameaux au centre de la carte des endroits tranquilles et laxistes bons à piller. Le risque d'être « visité » dans les mois et les années qui viennent va exploser. Si vous pouvez démentir notre inquiétude, nous vous en saurions gré.

Dans tous les cas de figure, nous vous demandons **l'interdiction d'accès au hameau des Plains** lui-même par des pancartes adaptées sur la route pendant toute la durée du festival, y compris pendant la préparation et pendant démontage.

Nous vous demandons sans tarder des réponses claires à toutes nos questions légitimes.
Nous serions ravis ultérieurement de vous rencontrer convivialement dans notre beau hameau.
Nous vous assurons, Monsieur le Maire, de notre parfaite considération

SIGNE

La TOTALITE des dix-sept foyers des Plains :

A&R. Biagi, M. Brossier, B. Chidlowsky, J. Connan, C. Derache, L&K. Deschamps, N. Durca, JM. Fossorier, G . Gagnaison, C. Glowacki, J&B. Gravereau, B&N. Legrand, L. Lépine, A&M. Prevost, M&AM. de Rohden.

Habitants des Plains, toutes sensibilités confondues.

REPONSE à adresser :

- par lettre à : « Collectif Les Plains » à chaque N° du hameau des Plains
- ou par email à : lesplains@gmail.com